

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉSOLUTION**

NUMÉRO 7438 SÉANCE DU 21 août 2023

**Sont présents:**

<b>Rémy Vincent</b>	<b>Grand Chef</b>
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial (Absent)
Tina Durand	Secrétaire

**ADOPTION DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
HURON-WENDAT (PGMRHW) 2023-2030**

**Attendu que** l'autodétermination effective de la Nation huronne-wendat découlant de ses droits inhérents, de ses droits constitutionnels et territoriaux et de ses droits issus de traité;

**Attendu que** le projet de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de Wendake est en vigueur depuis le 11 décembre 2016 et qu'en vertu du 2e alinéa de l'article 53.23 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, les municipalités régionales ont la responsabilité de réviser ce document tous les sept ans;

**Attendu que** le secteur des Services techniques et Infrastructures a déposé aux élus, pour analyse et commentaires, le projet de PGMRHW 2022-2029 (voir la résolution #7311 adoptée en assemblée régulière le 30 mai 2022);

**Attendu que** le Projet de PGMRHW a été approuvé par RECYC-QUÉBEC le 20 avril 2023;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 22 août 2023 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE  
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉSOLUTION**

NUMÉRO 7438 SÉANCE DU 21 août 2023

**ADOPTION DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
HURON-WENDAT (PGMRHW) 2023-2030**

**Attendu que** les membres du Conseil de la Nation huronne-wendat ont toujours reconnu le bien-fondé d'une saine gestion de l'environnement à Wendake relativement à la santé et au bien-être de sa communauté;

**Attendu que** l'hygiène du milieu et la qualité de l'environnement passent nécessairement par une saine gestion des matières résiduelles;

**Attendu que** la mise en place d'un Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) constitue un élément incontournable pour coordonner efficacement la gestion des matières résiduelles;

**Attendu que** le PGMR est soumis aux représentants politiques du CNHW.

Compte tenu ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Daniel Sioui, **appuyé** par le Chef familial William Romain, et **résolu** :

- **Que** la Nation huronne-wendat adopte le plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030 joint à la présente;
- **Qu'** une copie de cette résolution et du plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030 soient transmis à toute municipalité régionale environnante ou qui est desservie par une installation d'élimination située sur le territoire d'application du plan de gestion des matières résiduelles projeté.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 22 août 2023 Résolution adoptée à  
l'unanimité



SECRÉTAIRE  
TINA DURAND